



Sentier	État	Remarques	Longueur (km)	Niveau	Accès Chiens	
					Mai à octobre	Novembre à avril
<b>Secteur de La Diabie</b>						
Le Malard	FERMÉ		17,6	■		
L'Ours	FERMÉ		17,1	■		
Le Toît-des-laurentides	FERMÉ		14,6	◆		
Le Centenaire (Boucle seulement)	FERMÉ		9,6	◆		
Le Bois-franc	FERMÉ		12,2	■		
Le Lac Poisson	FERMÉ		7,4	■		
La Roche	OUVERT	-	5,4	■		
La Corniche	FERMÉ		3,4	■		
La Coulée (Roche et Corniche)	FERMÉ		8,2	■		
Les Chutes-Croches	FERMÉ		720 m	●		
La Boucle-des-Chutes-Croches	OUVERT	Piétons seulement	13,4	●		
Le Lac des Femmes	OUVERT	-	3,1	●		
La Chute du Diable	FERMÉ		1,4	●		
Le Lac-aux-Atocas	FERMÉ		1,5	●		
La Piste du Loup	OUVERT	Piétons seulement	3,4	●		
<b>Secteur de la Pimbina-Saint-Donat</b>						
Le Carcan	FERMÉ		14	◆		
L'Envol	FERMÉ		4	■		
La Chute-aux-Rats	OUVERT	Chiens interdits jusqu'au 30 avril	9,4	●		
<b>Secteur de L'Assomption</b>						
Les Grandes-Vallées	FERMÉ		4,6	■		
Le Lac de l'Assomption	FERMÉ		3	●		
La Boucle du Lac de l'Assomption	FERMÉ		7	■		

 - Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur les sentiers désignés, du 1er mai au 31 octobre

 - L'accès aux chiens est suspendu sur tous les sentiers du 1er novembre au 30 avril

● Facile ■ Intermédiaire ◆ Difficile